

BALADES VERTES



Sanvignes dévoile ses Balades vertes

Un concept départemental

Le Département de Saône-et-Loire, riche par sa diversité de paysages, son patrimoine, ses sites culturels et historiques a créé un réseau départemental de randonnée : les Balades vertes.

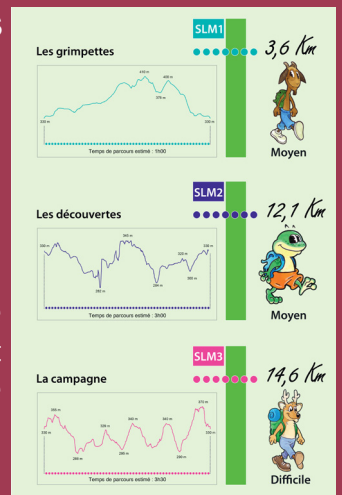
Le réseau de randonnées «Balades vertes» est à la portée de tous, du randonneur averti au public familial. Il offre la possibilité aux touristes et randonneurs de découvrir autrement les villes et villages de Saône-et-Loire, à pied, à cheval ou en VTT.



À la découverte des sites remarquables de Sanvignes

Les circuits vous proposent de découvrir au choix :

- la **Theurée**, son panorama et l'église (SLM1),
- les **Découvertes et le terril de Morteru**, ancienne zone d'exploitation du charbon à ciel ouvert transformée en un site naturel remarquable (SLM2),
- la **campagne voisine** (SLM3).



Balades vertes, mode d'emploi

Le principe : les boucles sont conçues pour être parcourues en autonomie, sans carte papier, dans un sens ou dans l'autre.

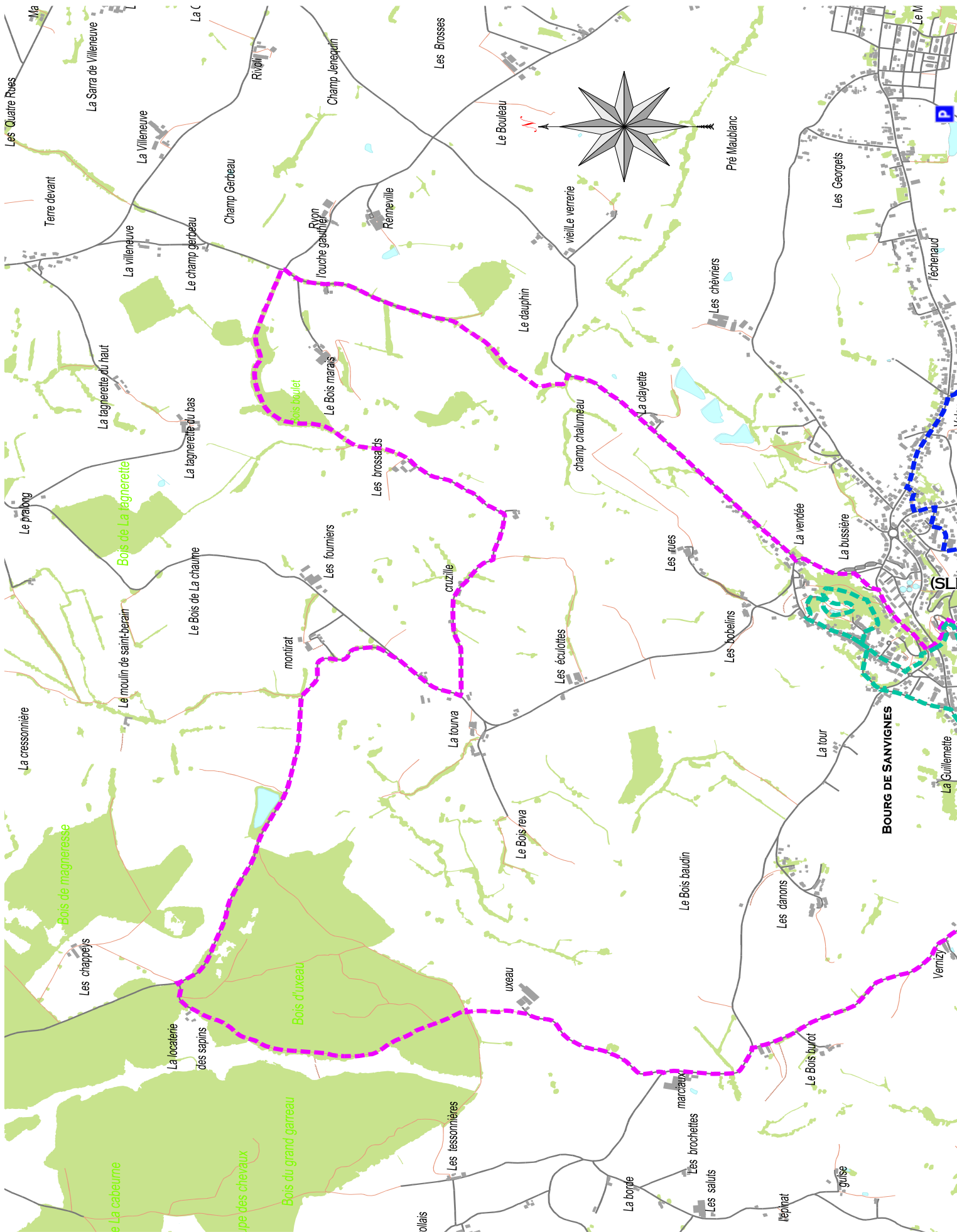
Le départ : le relais informations randonnées situé sur le parking du tennis, vous renseigne sur les points remarquables et vous permet de choisir votre randonnée grâce à une carte.

Le jalonnement : des poteaux indicateurs situés à des carrefours stratégiques vous conduisent tout au long du parcours.

Les bagues de lieu-dit vertes situées à leur sommet sont là pour vous permettre de vous repérer à tout moment. Un marquage à la peinture jaune est également apposé pour compléter le jalonnement.



BALADES VERTES



Sanvignes, une terre de découvertes

Retrouvez votre vraie nature

À la fin de l'exploitation houillère, la requalification des anciennes carrières d'extraction a permis de transformer les Découvertes en un site naturel remarquable.

Avec le soutien financier et technique de la Communauté urbaine, nous avons souhaité continuer à valoriser ce site qui constitue un vecteur essentiel de développement de l'attrait de la commune, et de promotion du vivre ensemble. La démarche a pris son essor, en englobant et en mettant en lien les deux sites remarquables de Sanvignes, les Découvertes et la Theurée (colline).



La réalisation de 3 circuits de Balades vertes s'inscrit dans cette démarche.

La valorisation des sites remarquables de Sanvignes est un axe fort de ce mandat. En permettant à notre commune de s'appuyer sur son histoire et sur ses atouts, autour d'une démarche participative, nous agissons concrètement pour que Sanvignes embellisse votre cadre de vie, soigne son attractivité et colore son image, une façon optimiste d'aborder l'avenir dans un monde en pleine transition.



Le groupe actif des Découvertes et le groupe Nature regroupent 35 bénévoles. Ces deux équipes oeuvrent de concert aux côtés des services municipaux et communautaires, pour mettre en valeur les sites, recenser et préserver la biodiversité. Leur action se concrétise par des chantiers d'entretien, d'aménagement, des opérations de veille naturaliste ou de lutte contre les espèces et plantes invasives.

Les personnes souhaitant rejoindre ces groupes peuvent se faire connaître auprès de J.Philippe REBET, conseiller municipal : jprebet@orange.fr

Financement et aide

Le Conseil départemental de Saône-et-Loire a apporté son soutien pour la conception, la réalisation de la cartographie de départ, le jalonnement des circuits et la communication au travers des supports départementaux.

La communauté Creusot-Montceau a financé la totalité du jalonnement des circuits pour un montant de 6 899,16 € TTC.

La commune a remplacé la rampe de la grimpette située entre la rue de la

Garenne et la rue Léon-Blum pour un montant de 3 087,42 € TTC.

72 heures de travail bénévole.

Les marcheurs pourront évoluer en complète autonomie sur les trois circuits de Balades vertes à compter du samedi 14 avril 2018.

